

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Conseil municipal du 2 décembre.....	p 2
Suite du conseil.....	p 3
L'intercommunalité.....	p 3
La Gherbaude.....	p 4
Repos des Aînés.....	p 5
Jardins familiaux.....	p 5
Questionnaire/les jardins.....	p 6
Sorties du mercredi.....	p 7
Horaires bibliothèque.....	p 7
Nouveau spectacle	
Arsénique théâtre.....	p 7
Etat Civil.....	p 8
Agenda janvier-février.....	p 8



Le père Noël est passé ; maintenant il va se recycler !

Photo Alain PORTE

SANTÉ, BONHEUR ET RÉUSSITE

Nous avons déjà vécu ensemble 11 ans du nouveau siècle.

Les années se suivent et se ressemblent parfois par les mauvais côtés. Ainsi, 2012 commence par une nouvelle réduction des services publics dans notre commune.

Le bureau de poste ne sera plus ouvert qu'en matinée du mardi au samedi ; nous avons craint de le pire pour le maintien de ce service dans l'avenir.

Nous sommes intervenus avec nos collègues de HIRSAC, SAINT MICHEL, FLEAC et NERSAC, également concernés par ce problème pour tenter d'enrayer ce processus. Nous avons adressé un courrier accompagné d'une motion au directeur national de la poste, au président de la république, au candidat socialiste et à tous nos élus parlementaires. Qu'en adviendra-t-il ?

Devrons nous demain, prendre la voiture pour aller chercher le service postal dans une commune voisine ?

Pendant que le service public national s'amenuise, vos élus locaux continuent à œuvrer pour améliorer la qualité de vie dans nos territoires.

Après avoir réalisé les structures sportives (club house tennis, salle omnisports, club house foot) 2012 sera consacrée à la culture avec la construction de notre médiathèque en centre bourg. Ce pôle pourrait être également utilisée par tous les habitants de l'intercommunalité avec une mise en réseau de fonds de lecture. Les élus communautaires devront se prononcer en janvier pour saisir ou non cette opportunité.

Année très importante d'élections nationales, présidentielles et législatives. Nous avons la chance de vivre en démocratie et de pouvoir nous exprimer par notre bulletin de vote, ne gâchons pas cette possibilité.

Toute l'équipe municipale vous souhaite, santé, bonheur et réussite pour vous et vos proches. Que les moments difficiles soient estompés par le bonheur de vivre ensemble.

Le maire
Cécile FORGERON

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 314
JANVIER
2012



Mouthiers sur Boëme

Tarifs assainissement 2012

A compter du 1er janvier 2012, les tarifs assainissement sont fixés comme suit :

- part de la redevance revenant à la commune : 1,0662 €
- participation au raccordement : 614,65 €

Redevance pour occupation du domaine public

La redevance 2011 due par GDF pour occupation du domaine public par les réseaux publics de distribution de gaz s'élève à 503,14 € correspondant à 10 441 ml.

Contrat Enfance Jeunesse

Accueil des enfants du bassin d'emploi dans les centres d'accueil de la petite enfance et de l'enfance :

- crèche familiale
- La CNAF finance la création de 4 places en expérimentation pour 3 ans sans majoration tarifaire pour :
- l'ouverture à la population salariée et/ou aux habitants du bassin d'emploi des services de la crèche sans majoration tarifaire
- l'ouverture à la réservation de places pour les entreprises du bassin d'emploi sous forme de convention
- l'ouverture aux enfants des communes de l'intercommunalité dans la limite des places disponibles.

- centres de loisirs :
- accueil des enfants du bassin d'emploi dans les centres de loisirs sans majoration de tarifs

Modifications budgétaires

Décision modificative budgétaire n°7 - virements de crédits à l'intérieur du chapitre 012 "charges de personnel"

Décision modificative budgétaire n°10 - crédits supplémentaires en section d'investissement

Remplacement lampadaires

Le conseil décide de faire procéder au remplacement de deux lampadaires vétustes à « la rochandry » et « chemin de chez bâté » pour un montant total à la charge de la commune de 458,84 €.

Travaux MJC

Suite à un constat de défaut d'étanchéité, le conseil décide du remplacement de 4 fenêtres de toit et de la pose d'une 5ème fenêtre de toit à la MJC pour un montant total de 3 645,41 € TTC.

Travaux sur réseau eau potable aux Agriers

Madame le Maire rappelle au conseil municipal les problèmes rencontrés au lotissement « les Agriers » concernant les canalisations d'eau potable et d'assainissement ainsi que les réseaux d'électricité et de téléphone passant sous chaussée dans le domaine public.

Après consultation des concessionnaires, elle présente deux devis de la société AGUR :

- un devis comportant réalisation de tranchées, réseau EU, réseau FT, réseau AEP pour un montant TTC de 37 326,15 €
- un devis concernant la modification d'un branchement eau pour un montant TTC de 3 346,86 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, tenant compte de l'avis de tous les prestataires concernés :

- décide d'accepter le devis AGUR d'un montant TTC de 3 346,86 €

Plaque informative rond-point du « Peuplier Major »

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal son projet de conception et d'installation d'une plaque informative à proximité du rond-point du « Peuplier Major » concernant la réalisation de l'oeuvre située sur ce rond-point.

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Graphi Pub d'un montant de 487,97 € TTC pour la réalisation d'une plaque de verre.

Réseau intercommunal Média-Lecture

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal son projet de création d'une médiathèque.

Après enquête, il apparaît que les acteurs locaux sur l'intercommunalité (enseignants, structures petite enfance, maisons de retraite, les responsables des points lecture...) sont très intéressés par le développement d'un réseau intercommunal qui serait une opportunité d'enrichir la politique culturelle de la communauté de communes.

Il a donc été proposé à la communauté de communes Charente Boème Charraud d'ajouter aux trois compétences communautaires facultatives actuelles celle du fonctionnement du réseau Médias-Lecture, comportant les acquisitions de documents, livres, CD, DVD, les équipements bureau-

tiques nécessaires à l'existence d'un réseau (plusieurs points) et 50% de la charge salariale du bibliothécaire. Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- donne un avis favorable à la mise en réseau intercommunal médias-Lecture

- donne un avis favorable pour l'ajout de cette compétence aux compétences actuelles de la communauté de communes Charente Boème Charraud

Relais Assistantes Maternelles (RAM) sur la communauté de communes

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que, sur le territoire intercommunaire, 67 assistantes maternelles indépendantes offrent 174 places d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans

; il n'existe pas de coordination entre ces assistantes maternelles indépendantes ni d'accompagnement professionnel.

La création d'un RAM intercommunal permettrait de remédier à ces lacunes sur tout le territoire. Le versement de prestations par la CAF, basées sur un contrat de projet de 4 ans intégré au Contrat Enfance Jeunesse, réduit le coût de cet outil pour la communauté.

Mme le Maire rappelle également que les statuts de la CDC mentionnent « les activités d'accueil de la petite enfance » et autorisent, à ce titre, la mise en place d'un RAM intercommunal.

Madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur l'opportunité de mettre en place, à compter de 2012, un Relais Assistantes Maternelles sur le territoire de la CDC, porté par la communauté et financé dans le cadre du CEJ avec la CAF.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- donne un avis favorable à la création d'un RAM sur le territoire de la communauté de communes Charente Boème Charraud ;

suite en haut de page 3

JEUDI
5 et 19
janvier

2 février



.../...
- propose le bureau de la crèche familiale « les pt'tis loups » pour l'accueil de la responsable du RAM recruté par CBC.

Bulletin municipal

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 4 février 2011 portant sur le choix de l'imprimeur pour l'édition mensuelle du bulletin municipal.

Le contrat liant la commune et l'imprimerie ABC pour un an, prend fin en février 2012 et il y a lieu de procéder à une nouvelle consultation.

Le Conseil Municipal décide de lancer une consultation pour un appel d'offres en procédure adaptée afin de conclure un contrat d'une durée de 1 an renouvelable 2 fois.

Groupe de travail CDC parcours VTT

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal du souhait émis lors du dernier conseil communautaire quant à la création d'un groupe de travail qui aurait pour mission de créer des parcours VTT sur le territoire de la communauté, à l'instar de ce qui a déjà été fait pour les sentiers de randonnées pédestres.

Après concertation, le conseil municipal propose à la communauté de communes :

- Monsieur Patrick VINSONNAUD
- Monsieur Fabien GAILLARD
- Monsieur Michel MADDII

pour représenter la commune au sein de ce groupe de travail.



Conseil municipal (suite et fin)

Marchés de Pays 2012

Madame PORTE présente le bilan positif de l'organisation des 4 marchés de Pays qui ont eu lieu en juillet et août 2011 sur la commune. Elle propose au conseil municipal de renouveler l'opération pour 2012 avec le concours de la chambre d'agriculture.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'organiser, avec le concours de la chambre d'agriculture de la Charente, 4 marchés de pays au cours de l'été 2012, aux mêmes conditions financières que celles fixées en 2011. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2012.

Jardins familiaux

M.GANNE présente le projet de création de jardins partagés sur le site des anciennes lagunes d'assainissement (voir pages 5 et 6).

Les parcelles individuelles sont prévues pour environ 150 m² ; un jardin collectif à vocation pédagogique est également envisagé.

En janvier, un questionnaire sera adressé aux habitants pour connaître leurs attentes et leurs besoins en la matière et recueillir leurs suggestions.

L'arrivée de la la nouvelle Préfète de la Charente a largement favorisé l'accord des élus charentais sur les modifications de périmètre des communautés de communes. En effet, si la loi prévoyait bien le rattachement des communes isolées à une communauté, la suppression des communautés de moins de 5 000 habitants, il subsistait en Charente quelques points sensibles aujourd'hui résolus.

Ainsi, Voulezac, notre commune voisine, ne souhaitait pas rejoindre la communauté de communes des 4 B formée avec celle des 3 B (Baignes, Barbezieux, Brossac) et celle de Blanzac. Cette position avait fait l'objet d'un accord unanime des élus de notre communauté Charente Boème Charraud, qui trouvaient plus logique cette entrée de Voulezac, plutôt que son rattachement au pôle de Barbezieux.

Le même argument valait pour Chadurie, qui souhaitait rejoindre la communauté d'Horte et Lavalette. Or le projet de schéma départemental prévoyait de fusionner cette communauté avec celles de Montmoreau, Aubeterre et Chalais, en raison de son nombre d'habitants (4 932).

Avec le rattachement de Chadurie, la communauté d'Horte et Lavalette dépasse ainsi les 5 000 habitants. De leur côté, Montmoreau, Aubeterre et Chalais qui avaient commencé leur rapprochement, voit leur projet poursuivre normalement sa route.

Les nouvelles communautés ainsi formées seront normalement en place au 1er janvier 2013 sauf celle des 4 B qui a démarré sa nouvelle vie au premier jour de 2012.

Le travail sur la carte intercommunale va se poursuivre avec les suppressions et les regroupements des syndicats intercommunaux sur l'eau, ou à vocation scolaire.

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
VENDREDI
3 février
18 H 30

* La Gerbaude, qu'est-ce que c'est ?



« La Gherbaude », c'est le nom que s'est donnée la troupe amateur de Théâtre Patoisant, rattachée à la M.J.C. Jules Berry. La Gherbaude, c'est une équipe de joyeux lurons qui « causant à pleine goule », dans la langue régionale chère au maître incontesté du patoué saintongheais, et qui lui a donné ses lettres de noblesse : Goulbeneze, alias Evariste Poitevin, tout comme celle que l'on appelait La Jhavyasse, Odette Commandon.
O l'é pas torjhou aisi d'causer d'même... C'est pas toujours facile de parler de même, surtout, grande particularité du saintongheais, d'aller zou chorcher au fond d'la goule ! (d'aller le chercher au fond de la gorge) pour certaines prononciations, et pour lesquelles on rajoute, pour la phonétique, derrière un « g » ou un « j » le « h », par exemple.
La Gherbaude n'a pas été choisi sans raison. La Gerbaude, c'était à l'époque la fin des vendanges ou des moissons, qui se fêtaient par un bon repas, bien arrosé (y feçant pas buffer dans l'ballon en thieu temps...) agrémenté de petites histoires...

comme à la M.J.C. puisque l'on passe un bon moment, et qu'en plus, après les représentations, on mange ine goulée et on bouët in cot ! La Gherbaude se veut conviviale en s'imposant un rôle simple : celui de prendre du plaisir sur scène, et bien sûr, de le faire partager à travers les spectacles dont le succès est chaque année grandissant.
La Gherbaude est doublement récompensée, d'abord bien sûr par les généreux et chaleureux applaudissements du public, mais aussi par la proposition des auteurs, appréciant notre prestation scénique, de jouer encore, la saison prochaine, d'autres pièces qu'ils ont à leur repertoire...
La Gherbaude va bientôt reprendre les répétitions pour en foute ine buffée au mois d'Octobre prochain...
A la r'vouéyure mes bons!

Francis NEZEREAU
alias Rabat l'Egail

Le repas offert aux aînés de la commune âgés de plus de 62 ans aura lieu à la salle Gilles Ploquin le dimanche 15 janvier à 12 heures.

Toutes les personnes concernées ont dû recevoir une invitation personnelle à leur domicile.



Si tel n'était pas le cas, la municipalité vous prie de bien vouloir l'en excuser et vous demande de vous faire connaître en mairie afin de palier à cet oubli. Merci d'avance pour votre compréhension.

LA TOURBE HIER, LES JARDINS DEMAIN !



Sur le site des tourbières, la commune possède un terrain où pourraient se développer des activités de jardinage et de loisirs. Une commission "Jardins familiaux" s'est donc constituée pour réfléchir à l'utilisation future de ce site. L'idée retenue est de créer des parcelles de jardinage individuelles et collectives destinée aux familles pour jardiner, se retrouver entre amis, échanger des conseils pratiques sur le jardinage. Néanmoins, dans une optique affichée de développement durable, ces espaces auront pour but de créer du lien social et des lieux de rencontres, de convivialité autour d'animations pratiques, de satisfaire les demandes des habitants et développer la pratique du jardinage

Il s'agira avant tout d'encourager les pratiques respectueuses de l'environnement et de respecter et mettre en valeur le patrimoine naturel existant autour de ce site.

Une réunion publique aura lieu en février et permettra aux habitants intéressés de s'associer au projet et de répondre à l'ensemble des besoins individuels ou collectifs.

Vous vous pouvez remplir le questionnaire au verso et le rapporter à la mairie de Mouthiers avant le vendredi 27 janvier.

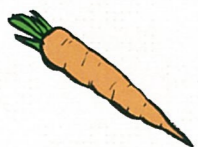


Mouthiers sur Boème

**Vous souhaitez cultiver et manger des légumes de saisons !
Passer du temps dans un lieu convivial !
Le jardinage vous intéresse !**

Les jardins familiaux sont des parcelles individuelles ou collectives où l'on peut se retrouver pour jardiner, se retrouver entre amis, échanger des conseils pratiques sur le jardinage. La commune de Mouthiers, sur son site des tourbières, possède un espace où pourrait se développer une activité de jardinage au naturel.

Ce questionnaire permet de recueillir vos attentes et vos besoins en matière de jardins familiaux.



Une fois rempli, vous pouvez rapporter à la mairie de Mouthiers avant
le vendredi 27 janvier 2012.

Pour vous, un jardin est un espace :

- | | | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> De loisirs | <input type="checkbox"/> De repos | <input type="checkbox"/> De rencontre | <input type="checkbox"/> D'apprentissage |
| <input type="checkbox"/> De plaisir | <input type="checkbox"/> D'entraide | <input type="checkbox"/> De culture | <input type="checkbox"/> De travail |

Vous êtes intéressé(e) par un jardin familial car :

- Vous avez un jardin mais il est mal exposé, trop petit ou possède un mauvais sol
 Vous n'avez pas de jardin et c'est l'occasion de faire du jardinage
 Ce questionnaire me permet de découvrir cette opportunité
 Autre(s) : _____

Vous êtes intéressé(e) pour bénéficier :

- D'une parcelle individuelle D'une parcelle à partager

Vous souhaitez cultiver :

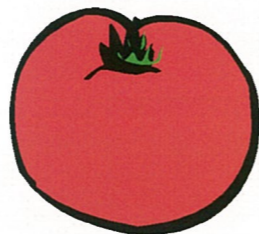
- Des fleurs Des légumes Des fruits

Pour vous, un jardin serait le bon moyen :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> De faire des économies | <input type="checkbox"/> D'apprendre des gestes pratiques à vos enfants |
| <input type="checkbox"/> De manger de bons légumes | <input type="checkbox"/> De sortir de votre logement |
| <input type="checkbox"/> De vous détendre | <input type="checkbox"/> De faire des conserves, des légumes congelés |
| <input type="checkbox"/> De cultiver des plantes et des légumes que vous ne trouvez pas dans les magasins | |

Je suis intéressé(e) pour :

- Transmettre mes savoir-faire Donner des conseils et des aides sur le jardinage



**Vous serez invité(e) à une réunion publique
pour définir ensemble le projet de création de jardins familiaux**

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

TELEPHONE : ____/____/____ ou ____/____/____

COURRIEL _____@_____

Vos remarques/suggestions :

RANDONNEES PEDESTRES AVEC SENTIERS DE BOEME

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Pl. du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure Nb Km
Dim 8 janv	Maryline 06 29 84 26 91	13 h 30	SAINT-SATURNIN galette et calendrier	parking de la salle des fêtes	14h 8 km
Dim 22 janv	Marie-Claude et Marie-Jo 06 70 30 68 06 06 75 30 38 73	13 h 30	LINARS	à préciser	14h 12 km

BALADES DU MERCREDI

Un mercredi sur deux, environ 2 heures à allure tranquille. Départ du champ de foire à 13 h 45 (attention nouvel horaire)
pour des randonnées de 6 à 8 km.

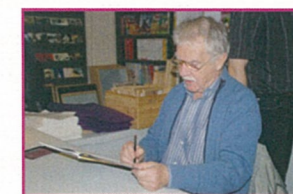
4 janvier : Alain et Patrick (06 23 92 59 10 - 05 45 90 64 48) - lieu de la rando : La Couronne/Mouthiers par le chemin de
St Jacques - RV Place du champ de foire à Mouthiers à 13 h 30

- départ de la rando « chez Liet » commune de La Couronne à 13 h 45 - 7 km

18 janvier : Christine et Nathalie (06 71 65 25 81 - 06 07 14 46 17) - lieu de la rando : vallée des eaux-claires - RV place
du champ de foire à Mouthiers à 13 h 45



**HERMANN EXPOSE
SES BANDES DESSINEES
À LA M.J.C. EN JANVIER**



**NOUVEAU SPECTACLE
de la compagnie ARSENIQUE**

mise en scène de Marisol MATHIEU
« le rêve du rat »
de Yves HEURTE - tous publics
« Naples est en fête ! Momo a été
élue reine du carnaval et, à ce titre,
on l'a promenée au-dessus du peuple
sur un trône somptueux ... et forcé-
ment symbolique.

Pour la première fois de sa vie, elle
voit d'en haut le monde d'en bas...
Un spectacle libérateur qui nous
parle d'intégrité, de pouvoir person-
nel ... et de vivre nos rêves !!! ».

Recherchons pour prochaine comédie
musicale « CATS », personnes moti-
vées tous âges et tous niveaux pour
être / chanteurs / danseurs / musi-
ciens / comédiens.

Répétitions à Mouthiers 2 samedis
après-midi par mois.
Tournée Charente et autour pendant
2 ans.

+ d'infos : Marisol MATHIEU
06 63 67 47 60

**samedi 3 février à 20 h 30
dimanche 4 février à 15 H
la salle Gilles Ploquin**



**Les clowns Musicloni
et la Fête des livres
ont animé la fin d'année**



La Bibliothèque municipale a mainte-
nant deux numéros de téléphone :
09.75.76.72.68.
05.45.67.89.47.

Elle a aussi une adresse internet :
bibliotheque-mouthiers-sur-
boeme@orange.fr

horaires d'ouverture :
lundi de 15 h à 18 h
mercredi de 14 h à 17 h 30
jeudi de 14 h à 17 h 30
samedi de 10 h à 12 h

ETAT CIVIL

NAISSANCES

17 décembre : Charlotte DELAN
« la combe au roi »

MARIAGE

17 décembre : Bernard MORLIÈRE et Colette MORLIÈRE

SUR VOTRE AGENDA

JANVIER

- 7 : AG du Cercle des Aînés salle Gilles Poquin 14 h
- 14 : Tennis - galette et présentation challenge Mozaïc salle omnisports
- 15 : repas des aînés offert par la commune salle Gilles Poquin 12 h
- 20 : AG association Tourbières et Loisirs - mairie 20h 30

FEVRIER

- 4 et 5 : 2 représentations théâtrales par la troupe ARSENIQUE salle Gilles Poquin 20 h 30 le 4 février et 15 h le 5 février
- 10 : AG M.J.C. À la MJC 18 h
- 19 : loto du foot salle Gilles Poquin 14 h

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiqué dans la presse.

MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE Jean REVEREAULT

Impression : ABC L'IMPRIMERIE

Le prochain
bulletin

Concernera le premier mois de 29 jours depuis 4 ans. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 janvier. Les activités prévues jusqu'à mi-mars pourront y être annoncées.

CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups



55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIER
RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Bénévolat, ils ont pris 2 samedis pour encoder les livres de la bibliothèque scolaire.



Les livres ont été fêtés



Une équipe au top !

(Photos Alain PORTE)